

Allocution du président de l'Académie Monsieur le Professeur Jean-Pierre Husson



Bien-être et aménagement

Bien-être et aménagement forment un couple ; le physicien dirait deux forces parallèles égales entre elles, de sens contraire, ce qui occasionne à la fois de la créativité, de l'émulation, du désir partagé de progrès. Vivre ensemble, préparer un avenir qui laisse le moins de personnes possible sur le bord de la route, et encore transmettre le legs reçu et augmenté aux générations à venir est-il compatible avec l'ambition d'être bien ? Ce sujet relève d'objectifs partagés, mais reformulés différemment à chaque génération. Par exemple, celle de la société de consommation qui prolonge le temps de la reconstruction, avançait des certitudes qui se sont érodées. L'actuelle génération reste plus sensible que la précédente à intégrer une approche économe de nos moyens. La quête de bien-être affiche cependant une belle continuité de projets transgénérationnels. Notre fondateur, Stanislas, à la fois prince et philosophe, avait fait de cette recherche une de ses devises préférées. Il s'était appliqué à la traduire en actes caritatifs^[1] et intégrait également ces principes dans ses choix de mise en scène, voulant donner du sens au mot urbanité dans une ville ouverte et aérée^[2]. A partir des principes de l'urbanisme « frôleur »^[3] des Lumières, il avait créé une cité festive, pleine d'aménité, incluant même de l'eau jaillissante dans le décor de ses places. Ses architectes avaient dessiné des perspectives, encouragé la création d'espaces de convergence, de lieux centraux. Le plus intense reste sans doute aucun la belle agrafe (Caffier, 2005) formée par sa place éponyme.

En ville, la quête du bien-être^[4] est associée au respect des principes fondateurs de *commoditas* et de *civitas*, à traduire par le confort, le souhait de vivre et partager avec les autres, et si possible adhérer à un projet fédérateur. Ce bien-être est largement dépendant des décisions prises par les édiles conseillés par les hommes et femmes des métiers de l'aménagement. Ceci est également affaire de ressenti de la ville (D. Marthouzet, 2013). Celle-ci doit

porter en elle des éléments de séduction. Elle doit savoir nous surprendre et offrir des regards amènes ; par exemple en disposant dans sa trame viaire des jardins utilisés comme raccourcis^[5], des cours, des ruelles, des passages couverts, etc. La ville doit à la fois s'afficher et être secrète ; des qualités que les publicistes savent mettre en valeur quand ils assurent la promotion d'une cité. Le filtre de l'artialisation, qui consiste à lire l'espace à partir d'une œuvre picturale, cinématographique, musicale ou encore du décor d'un roman, sert cette promotion et invite au rêve. Le bien-être relève encore de l'aspiration à disposer de temps, ce qui fait dire qu'une ville fluide, équipée de transport doux, perd en agressivité, gagne en qualité de l'air (plan climat). L'énoncé de ces conditions rapproche la bonne santé des territoires de celle des hommes qui y vivent ou les fréquentent. L'aménité des lieux encourage à disposer de temps pour flâner, se cultiver, sortir et jouer avec enfants et petits-enfants. C'est même une définition élémentaire du square : un périmètre de nature accessible en moins de dix minutes par une mère de famille accompagnée de bambins. L'objectif de bien-être passe par des conditions matérielles acceptables. Il demande surtout une bonne connivence entre, d'une part la pratique des lieux familiers et d'autre part, tout ce qui relève de l'espace public. C'est en ces lieux que se créent et s'entretiennent des liens. Partager, cette action invite à rapprocher des conditions individuelles de vie confortables de l'ambition d'inventer ou de renforcer des cercles vertueux collectifs. Ces objectifs sont inscrits dans la charte d'Aalborg (1993), avec pour ligne de conduite une ville si possible viable. Il s'agit de faire évoluer solidairement les systèmes urbains surtout identifiés à l'échelle métropolisée, avec parfois une prime à l'utopie mise en avant par Thomas More (1516). La qualité, le bien-être, sont avant tout affaire de démocratie, complétée par les effets attendus de la gouvernance, par exemple l'animation de projets de quartier. Ces objectifs relèvent du respect d'autrui, de l'application du principe de précaution, de la mémoire des risques et encore d'une approche usufuitière dans ce que nous avons à transmettre. Ceci passe obligatoirement par une réflexion sur l'espace, l'appropriation et la répartition des richesses.

La globalisation^[6], l'instantanéité et la virtualité des informations enrichissent, mais rendent compliquées, toutes nos formes de dialogues. La circulation en tous sens de tous les biens contribue aussi à cette complexité qui oblige à traduire l'espace en systèmes (cartographie sous SIG)^[7] pour y voir clair. La course à toutes les formes de spéculation s'invite dans ce ballet où l'on pointe du doigt les fonds de pension. User en bon père de famille du bien fonds confronte deux conceptions a priori antagonistes mais en fait complémentaires. L'une est pessimiste, nourrie par la pensée de Malthus qui joua les Cassandre. L'autre, plutôt optimiste, est portée par l'analyse de l'économiste Esther

Boserupt. Elle voit dans le génie humain des formes d'adaptation renouvelées et des capacités de progrès amenant à lever les dysfonctionnements associés au surpeuplement. La vérité pragmatique est probablement entre ces deux postures opposées pour arriver à aménager avec bonheur la planète.

Le couple aménagement/bien-être^[8] se décline entre raison et approche sensible. Il s'exprime davantage en termes de changements progressifs que de crises brutales, en prenant pour toile de fond une mobilité intense et généralisée de l'essentiel de nos contemporains. Ces données nous obligent à repenser notre façon d'appréhender « l'habiter » qui peut être rapproché de notre quête d'un « cocon » sécurisant (O. Lazzarotti, 2006). Ces paramètres vitaux sont revus par la loi SRU^[9] de 2000 qui préconise, entre autres, l'application du principe de mixité dans toutes ses acceptions.

Dans le vaste champ de conjectures qui s'offre à nous, il reste à privilégier quelques éclairages prioritaires. L'aménagement relève d'abord du projet collectif porté sur l'anticipation alors que le bien-être reste subjectif, relatif, ressenti immédiatement ou parfois même avec un brin de nostalgie quand notre regard se tourne vers le passé. Aménager, c'est travailler pour l'avenir comme l'octogénaire qui chez La Fontaine plantait des arbres. Cette posture est associée à la défense de valeurs partagées par un groupe. Le bien-être se démarque de la qualité de vie avec lequel il ne doit pas être confondu. La qualité est plus facile à mesurer que le bien-être. Elle est associée à des valeurs brutes et des indices gradués qui se prêtent à la comparaison, la hiérarchisation et les classements, ce qui conduit à la compétition. Il s'agit par exemple du PNB/habitant, ou plus prosaïquement de la qualité de l'eau que nous avons à disposition, la limpidité de l'air, l'intensité du bruit accepté, etc. Ces éléments de cadrage étant précisés, le couple aménagement/bien-être est d'abord apprécié dans sa globalité et sa traduction en systèmes qui s'articulent entre eux. Ensuite, la réflexion sur ce couple invite à se pencher sur des formes qualitatives d'évaluation des territoires trop souvent classés à la seule aune des performances^[10] réussies. Cette façon de faire nous éloigne du principe de vivabilité, bref des processus économiques qui optimisent le compromis entre économie et qualité de la vie. Enfin, le dernier mot étant souvent accordé à l'esthète ou au poète, le lien qui unit bien-être et aménagement sera vu à partir du filtre paysager, que ces paysages fussent exceptionnels, sensibles ou ordinaires, voire balafrés, salis puis parfois en reconnaissance^[11]. Associés et mobilisés à nos façons de vivre et savoir commémorer les événements par la fête (G. di Méo), les paysages familiers sont souvent le levain du bien-être. Ainsi, j'ai toujours beaucoup aimé les courbes du Grand Couronné, car cet environnement est pour moi associé à des temps heureux.

Le couple bien-être/aménagement : un indice de bonne santé pour des systèmes qui naissent, évoluent, vieillissent ?

Parler de couple à propos du lien tissé entre bien-être et aménagement permet de se reconnaître dans un territoire autour du triptyque homme-environnement-culture (Tuan, 1974). Cette association relève d'un contrat tacite à faire évoluer. Si chère aux hommes des Lumières, cette façon d'agir invite à pratiquer la gouvernance, à y puiser des forces de renouvellement réunies sous trois actions : se projeter, gouverner, participer. Aménagement-bien-être forme un tout et correspond à un ensemble spatialement dynamique, mobile dans le temps, avec des liens évidents, établis entre la santé des territoires et la bonne échelle de décision à retenir, ce qui est apprécié par le diagnostic. Derrière le bien-être se profile le plaisir de vivre ensemble, la civilité et l'adhésion à des formes de convivialité. Le but est d'autant plus ambitieux que le bien-être est relatif, subjectif et qu'il peut exiger une lecture sensible du territoire^[12]. Quatre principales entrées spatiales peuvent servir à décliner le bien-être. C'est d'abord l'aménité qui se dégage d'un territoire non rugueux, où les distances-temps s'étiolent grâce à la fluidité de mode de transport doux et cadencés. Ceci est indispensable pour accéder aux savoirs, aux loisirs, aux soins, aux services. C'est ensuite, tous les éléments qui construisent de la mixité sociale et intergénérationnelle, en passant de l'échelle de l'immeuble à l'îlot puis au quartier. C'est encore la prise en compte du risque et de sa mémoire. Le bien-être passe en effet par la sécurité, mais sans l'obsession sécuritaire. En dernier lieu, c'est l'esthétique des lieux, le fleurissement ou le verdissement, la prise en compte des trames vertes et bleues dans la respiration du bâti. Le croisement des quatre types de données évoquées se fait à géométrie variable. Ce dosage dépend du niveau de vie et de la culture des populations, de notre pratique plus ou moins dilatée de l'espace afin de vivre, travailler, consommer, se distraire. Nous apprivoisons différemment les distances et en acceptons plus ou moins les lourdeurs chronophages^[13].

Inventer des systèmes viables

Le bien-être et l'aménagement doivent s'épauler et s'adosser à la prise en compte de nouveaux indices, par exemple l'ISS (l'indicateur de situation sociale) pour apprécier la précarité, l'IHD (indicateur de développement humain) qui prend en compte l'espérance de vie, l'alphabétisation, le niveau de vie ou encore l'IVE (Indice de vitalité économique) pour rendre compte des atouts (l'eau, l'air, la SAU ou les forêts, en ce qui concerne la Lorraine)^[14]. Ces indices relativisent le poids de la concurrence et sont en concordance avec le principe de cercle vertueux et prudent mis en avant par le Québécois Bernard Vachon. Ce type

d'approche invite encore à s'enrichir du principe de « gouttes d'expériences » emprunté à la pensée d'A.N. Whitehead, le cheminement d'évolution d'un projet pouvant être comparé au vol de l'avion. Enfin, se suffire d'un projet viable ou vivable éloigne les dérives et excès. Cette posture permet d'intégrer le principe des externalités comptables rendues possibles si l'on appréhende le territoire et les hommes qui y interviennent comme une suite de systèmes où tout peut interagir. La connivence est une clé d'entrée pour s'initier à ce genre d'évaluation nécessaire à une utilisation satisfaisante et bien identifiable de l'argent public.

Faut-il accorder le dernier mot aux poètes et esthètes ?

Quand les solutions manquent, quand les projets s'essouffent où sont bloqués par des affaires montées en psychosystèmes^[15], peuvent s'installer des situations inextricables où chaque partenaire croit disposer de bonnes raisons pour refuser le dialogue. Dans ce contexte, le sauvetage peut se faire en laissant l'initiative au poète, à l'artiste, à celui qui ose. A coup sûr, ces personnes conçoivent autrement que nous le territoire. Ils tendent à le faire changer et évoluer par l'orchestration d'événements, parfois en débutant par un changement dans l'odonymie. Le poète a toujours raison. Il peut mobiliser, apaiser en prenant pour prisme de lecture l'art, l'ambiance, les senteurs, les couleurs qui changent avec les saisons. Sur l'autoroute des vacances, pourquoi ne pas solliciter Charles Trenet, Michel Fugain ou encore les belles falaises ocre de Mormas hérissées de fortifications ? Avec un ressenti qui diffère si l'on descend vers le midi ou si l'on remonte ? Si l'on est en attente de soleil ou de vert ? L'esthète donne un sens différent au lien qui associe bien-être et aménagement. Nos décideurs savent cela et mobilisent tous les talents qui peuvent y être investis. Nos présidents constructeurs de la Ve République ont tous souhaité surprendre, laisser acte pour la postérité et encore développer le principe d'Agora. Beaubourg ou la pyramide du Louvre obéissent à ces objectifs.

Le couple aménagement/bien-être relève d'une alchimie complexe, sans cesse renouvelée, mais qui conserve toujours en mémoire les principes de civilité et de vivre ensemble. Alors que le fait urbain se dilue, que les façons de vivre se lissent, réinvestir ce couple reste fécond en interrogations, en attentes exprimées et en projets à concrétiser. L'idée de bien-être mérite d'être au cœur des politiques publiques, pour accompagner et infléchir la vie des territoires, en tenant compte de nos besoins et du souci exprimé de justice socio-spatiale.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Notes

- [1] En 1750, Stanislas appela les frères de la Charité de Saint-Jean-de-Dieu afin de soigner à domicile les pauvres malades.
- [2] Cette idée est à rapprocher du souhait de Charles III de « créer une ville heureuse et civilisée ».
- [3] L'adjectif « frôleur » fut mis en avant par l'historien E. Leroy-Ladurie pour parler de ces projets urbains qui n'altèrent pas le cœur de ville mais structurent, anticipent ses extensions sur ses marges.
- [4] Le bien-être relève du collectif, de ce qui est partagé. Il diffère du bonheur qui entre dans la sphère de l'individuel, du subjectif et de l'histoire de ce que nous faisons de nos vies.
- [5] A Nancy, c'est par exemple le jardin Verlaine qui sinue au cœur d'un îlot et permet de gagner du temps en empruntant un joli linéaire fleuri créé sur l'ancien emplacement des garages des bus urbains.
- [6] La mondialisation est porteuse de risques qui obligent à se projeter sur l'avenir et partager une communauté de destin, ce qui fut résumé dans le texte fondateur de Rio « Notre avenir à tous ». Ceci va à l'inverse de nos traditions, avec des constructions appuyées sur la mémoire et le patrimoine (M. Delmas-Marty, 2013).
- [7] Systèmes d'informations géographiques.
- [8] Voir mon discours de réception paru dans les Mémoires 2010-2011 avec pour titre « Aménager, ménager les territoires : un métier de géographe », p. 229-236.
- [9] SRU, Loi Solidarité, rénovation urbaine
- [10] C'est par exemple le classement de Shanghai pour mettre en concurrence les universités à l'échelle de la planète en fonction de leurs effectifs, des chercheurs bénéficiaires de prix, des brevets déposés, etc.
- [11] On peut penser aux espaces ferroviaires longtemps demeurés en déshérence dans le quartier de l'ancienne gare Saint-Georges de Nancy, abondamment « tagués » et qui recèlent quelques superbes productions de peintures ou graffitis muraux.
- [12] Le philosophe Pierre Sansot écrit un ouvrage sur la France sensible et le géographe Charles Avocat conçoit une grille de lecture paysagère sensible en mobilisant l'appel aux cinq sens.
- [13] C'est par exemple les Franciliens soumis à des temps de transport élevés ou plus sûrement encore les néo-ruraux qui doivent utiliser leur véhicule. Ainsi, sur Nancy, c'est quelques 60 000 voitures /jour qui entrent et sortent de l'agglomération les jours ouvrés.
- [14] Le PIB/habitant n'intègre pas les dégradations de l'environnement
- [15] Ce terme a été mis à la mode par le géographe Paul Arnould quand il enseignait à l'ENS.

Bibliographiques

- Avocat Ch.,-1982- «Approche du paysage». Lyon, *Revue géographique de Lyon*, 4, p. 333-382.
- Bailly A.-S. -1982- *La géographie du bien-être*. Paris, PUF, col. Espace et liberté, 239 p.
- Bailly A., Scariati R. -1999- *Voyage en géographie*. Paris, Anthropos, 104 p.
- Barbarino-Saulnier N. -2006- «Espace, qualité de vie et bien-être». Paris, *Géocarrefour*, 81-4, URL:<http://geocarrefour.revues.org/1682>
- Boserup E.-1965- *The Conditions of Agricultural Growth. The Economics of Agriculture under Population Pressure*. Londres, New-York, 124 p.
- Bringand F., 2012, «Ville dense, ville douce». Paris, *Les Cahiers de l'IAU-IDF*, n° 161, p. 70-73.
- Caffier M. -2005- *La place Stanislas. Nancy, trois siècles d'art et d'histoire*. Strasbourg, La Nuée Bleue, 184 p.
- Delmas-Marty M. -2013-«Mondialisation des risques et anticipation juridique». *Bull. de l'Académie des Sciences Morales et Politiques*, 5, p. 34-46.
- Deshaies M., Baudelle G. -2013- *Ressources naturelles et peuplement*. Paris, Ellipses, 358 p.
- Di Méo G., Buléon P. -2005- *L'espace social*, Paris, A. Colin, 304 p.
- Fleuret S. (textes réunis), 2006, *Espace, qualité de vie et bien-être*. Actes du colloque EQBE, Angers, Presses Universitaires/SODIS, 318 p.
- Fleuret S.- 2009- «Bien-être, santé et territoire». Nantes, *Cahiers nantais*, 2, p. 79-85.
- Husson J.-P. -2013- «Evaluer la Lorraine à la mesure d'indicateurs qualitatifs». Metz, *Mosella*, t. XXXIV, p. 13-22.
- Jean Y., Vanier M. (textes réunis) - 2009- *La France, aménager les territoires*. Paris, A. Colin, col. U, 358 p.
- Lazzarotti O.-2006- *Habiter, La condition géographique*. Paris, Mappemonde-Belin, 288 p.
- Le Blanc A, Nicolas Th.-2013- Politique et pratique de la résilience. Paris, *EchoGéo*, 24 (<http://echogeo.revues.org/13451>)
- Lepetit B., Pumain D. (textes réunis)-1993- *Temporalités urbaine, villes*. Paris, Anthropos.
- Lévy J., 2013, *Réinventer la France. Trente cartes pour une nouvelle géographie*. Paris, Fayard, 246 p.
- Marthouzet D. -2013-«Sentir et ressentir la ville». Poitiers, Norois, 133 p.

Racine J.-B., 1984, « Bien-être et justice socio-spatiale : vers une géographie de la pertinence sociale ». Paris, *Espace géographique*, n° 13-1, p.72-78.

Sansot P.- 1985- *La France sensible*. Seyssel, Champ Vallon.

Stébé J.-M. -2011- *Qu'est-ce qu'une utopie ?* Paris, VRIN, 126 p.

Tillous M., 2012, « Le territoire sans appropriation ». Paris, *Historiens et géographes*, 419, p. 153-157.

Tuan Y.-F. -1974- *Topophilia*. New-York, Columbia U. Press, 260 p.